



RESULTATS ANNUELS 2021

Harmonie Mutuelle poursuit sa transformation et présente un bilan encourageant malgré la crise

Paris, le 7 avril 2022 – Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, publie les résultats de ses rapports SFCR* et investissements responsables, pour l'exercice 2021. Approuvés par le conseil d'administration du 6 avril 2022, ils font état de la solidité financière de la mutuelle malgré la conjoncture.

Chiffres clés 2021

Santé financière et solvabilité

- **2,8 Mds€ de chiffre d'affaires** (+11M€)
- **Près de 5 M de bénéficiaires** dont plus de 280 000 de la Complémentaire Santé Solidaire
- **69 000 entreprises clientes** (+ 4000 vs 2020)
- **143 000 entrepreneurs** (+ 3000 vs 2020)
- **53 M€ de revenus d'intermédiation** (+20% vs 2020)
- **266% de ratio de solvabilité** (vs 301% en 2020)

Redistribution et gestion

- **84,83% de redistribution** en faveur de nos adhérents en complémentaire santé
- **17,52% : taux de frais de gestion en santé** (vs 17,89% en 2020)
- **18 742 adhérents ont sollicité un accompagnement social** (écoute, conseil...) dont **5 641** ont bénéficié d'une aide financière (3,1M€)

Indicateurs sociaux

- **4 950 salariés** (vs 4 978 en 2020)
- **6,97% : taux d'emploi des personnes en situation de handicap**
- **98% : indice d'égalité femmes / hommes**

Une transformation qui s'accélère malgré un contexte difficile

Malgré un environnement marqué par la crise sanitaire et le durcissement du contexte législatif et réglementaire, Harmonie Mutuelle **poursuit une dynamique commerciale soutenue et réalise des progrès encourageants**. Pour accompagner l'ensemble des leviers de performance de ses entreprises clientes en 2021, la mutuelle a accéléré son développement à travers :

- une **approche couplée santé / prévoyance en collectif**
- la **multiprotection** de ses adhérents
- la **distribution d'offres du Groupe VYV** (épargne-retraite, IARD...) **qui génère des revenus d'intermédiation** en hausse de 20% par rapport à 2020.

Harmonie Mutuelle **protège 5 millions de personnes et s'attache à faire vivre une redistribution financière performante** (sous forme de prestations de santé et de placements alimentant l'économie réelle). Par ailleurs, Harmonie Mutuelle **réalise des investissements avec le Groupe VYV** (fonds d'amorçage, fonds capital développement) afin de promouvoir des solutions digitales et technologiques dans le domaine de la santé.

Une année marquée par des investissements renforcés dans la finance durable et responsable

Devenue la première entreprise mutualiste à mission en juillet 2021, Harmonie Mutuelle, qui dispose de **2,6 Mds € d'actifs financiers**, a poursuivi sa **politique d'investissement socialement responsable (ISR)** afin d'intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses choix de gestion d'actifs. Elle a également renforcé ses investissements **au bénéfice de ses adhérents** (ex : 10 M€ dans le fonds Patient Autonome de Bpifrance) et **dans l'économie réelle** (ex : 200 M€ dans fonds Harmonie Mutuelle Emplois France).

Afin de réduire l'empreinte carbone de ses investissements, Harmonie Mutuelle continuera à concentrer ses efforts de financement sur des entreprises adaptant leurs modèles économiques à la transition énergétique et écologique et proposant des « solutions vertes » répondant aux exigences de la Taxonomie Européenne.

« Les deux dernières années ont été marquées par une crise sanitaire sans précédent et de nombreuses évolutions réglementaires, telles que le 100 % Santé et la réforme de la complémentaire santé solidaire, qui ont pesé sur les résultats des organismes complémentaires d'assurance maladie (OCAM). Forte de son engagement pour l'accès aux soins de tous ses adhérents, Harmonie Mutuelle avait anticipé l'application de la réforme du 100 % Santé pour l'optique et les prothèses dentaires et auditives et, dans ce cadre, son conseil d'administration avait décidé de ne pas augmenter les cotisations de nos adhérents par anticipation. La hausse soutenue et tendancielle de la demande de soins a conduit à une croissance dynamique de nos remboursements, que nous avons dû absorber à travers un recours accru à nos fonds propres » précise Thomas Blanchette, président d'Harmonie Mutuelle.

« 2021 a été marquée par des évolutions notables pour Harmonie Mutuelle. En accélérant notre transformation digitale, nous avons simplifié et enrichi nos parcours clients et permis de réaliser des économies, ce qui a aussi contribué à la diminution de notre taux de frais en 2021 à 17,5 %. Notre organisation territoriale et managériale a aussi évolué en cohérence avec notre nouveau statut d'entreprise mutualiste à mission. Nous avons pour ambition d'agir davantage sur les déterminants de santé de nos adhérents individuels et des salariés de nos entreprises clientes. Ainsi nous prévoyons de changer d'échelle en prévention pour atteindre 17M€ de chiffre d'affaires dans 5 ans. Ces actions concrètes permettront de poursuivre l'optimisation de nos prestations et de réduire la sinistralité des contrats prévoyance » ajoute Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle.

Harmonie Mutuelle **dévoilera prochainement sa stratégie 2022-2026** orientée vers son développement et celui du Groupe VYV.

Les rapports sont consultables dans leur intégralité sur le [site Harmonie Mutuelle](#) .

* Solvency and Financial Condition Report



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 69 000 entreprises et des 143 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 5 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de notre collectif de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

Harmoniemituelle.fr



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 26 000 collectivités territoriales et 11 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2020, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,7 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2020, le volume d'activité généré s'élevait à 1,9 milliard d'euros.

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02

Inès Mouloudj, imouloudj@hopscotch.fr, +33 6 02 72 14 04

